



Conformément à l'article 40 du statut de l'arbitrage, à l'article 31 du règlement intérieur de la CDA, saison 2021/ 2022, et à l'article 80 des RS du District, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel réglementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être introduit au moyen de l'adresse mail officielle dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la date de transmission par courriel de la présente notification.

Un chèque d'un montant de 46 euros à l'ordre du District du Var de football correspondant au droit d'appel doit être adressé par courrier recommandé ou être directement amené au secrétariat du District.

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

# Classement D4

Nom	Prénom	Affectation 22/23
AGGOUNE	MAGID	District 3
BOUREGBA	KOUIDER	District 3
GADACHA ASFOUR	MOHAMED ALI	District 3
GROS	FREDERIC	District 3
ROUSSILLON	HERVE	District 3
AMOROSO	FREDERIC	District 4
BEN ALLEL	ABDELKADER	District 4
BOUGHALEM	ABDELLATIF	District 4
BOUSSANDEL	WALID	District 4
CARPENTIER	DOMINIQUE	District 4
CONSTANS	LUDOVIC	District 4
EL AMARI	RACHID	District 4
LEIRE	BENJAMIN	District 4
MERAKCHI	HEIDY	District 4
NAMOUCHE	AFFID	District 4
OUALHANI	JAMAL	District 4
TRABELSI	MOHAMED	District 4
AIOUAZ	MOHAMED	District 5
BOUSLAMA	IMADE	District 5
CHANDARLI BRAHAM	KARIM	District 5
EL AKKARI	WALID	District 5
FOUGERAT	NICOLAS	District 5
JERIDI	HASEN	District 5
LASSOUAD	SOUFFIENE	District 5
MINCHEV	VESELIN	District 5
RAHAL	KRIM	District 5
ROMANETTI	LUC	District 5
SIAFA	RACHID	District 5
SIF	MEHDI	District 5
VINCENT	PIERRE	District 5

